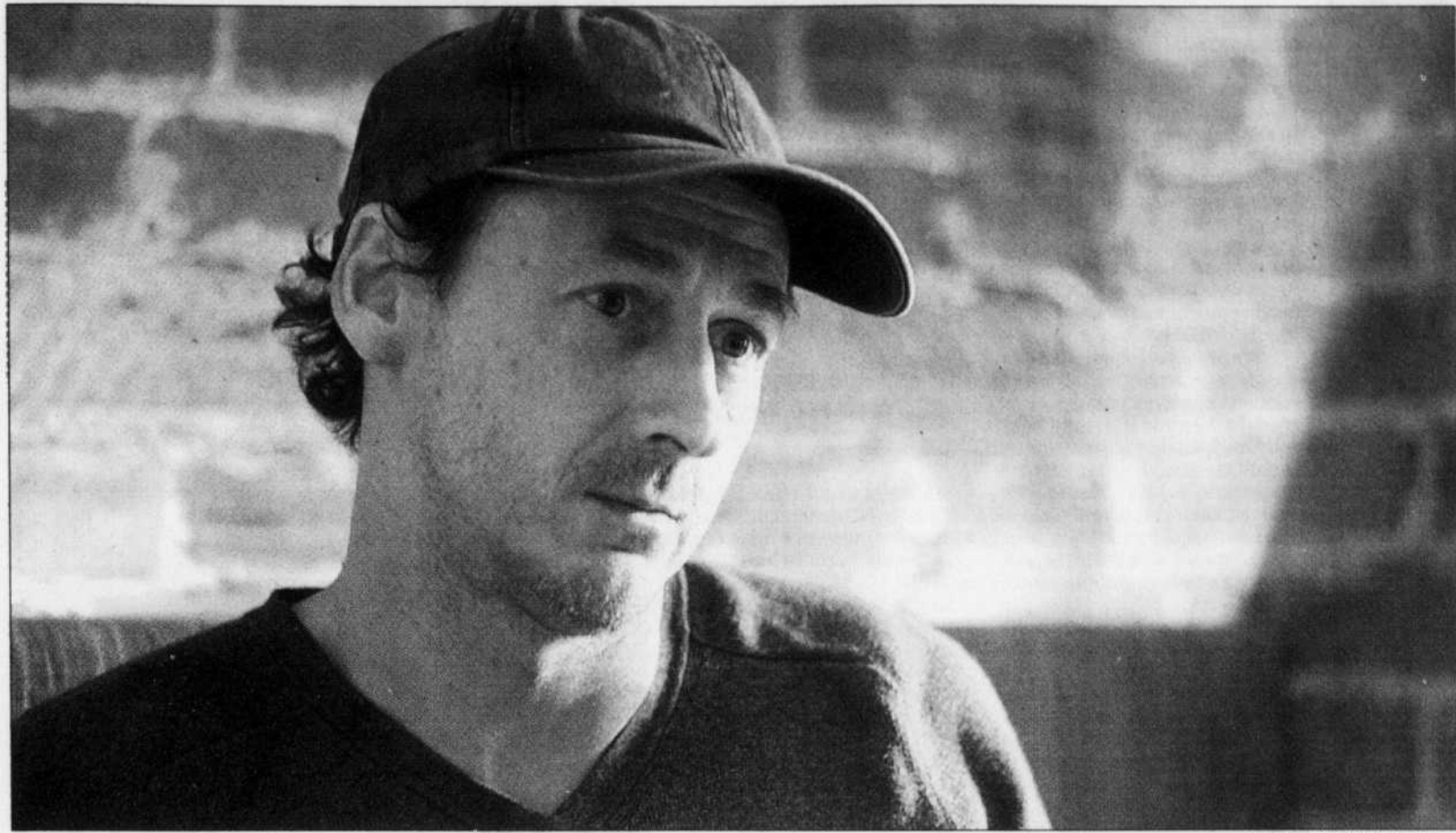




LE DEVOIR

Le comédien Luc Picard lançait hier en compétition au FIFM son premier long métrage, *L'Audition*, dont il est l'homme-orchestre.

Entre l'enfant et l'acteur Luc Picard scénarise, réalise et interprète *L'Audition*

ODILE TREMBLAY

C'est au bien nommé *Café Confusion*, en cette première édition d'un FIFM voguant dans son brouillard, que les journalistes ont rencontré hier Luc Picard. Le comédien québécois lance son premier long métrage en compétition, désolé que ce festival de cinéma ne soit guère plus fringant, mais bah! Philosophe, il estime que le climat morose ne changera pas grand-chose pour son film, qui sort sur nos écrans deux semaines plus tard. Vrai! *L'Audition* est

très attendu et son visionnement de presse fut plus couru que bien des représentations en salles...

Il vous dira que le film a poussé de façon organique, comme une plante. Une lettre écrite pour son fils nouveau-né dans une période de vie professionnellement creuse a germé. Cette missive, l'enfant devait la lire plus tard, mais elle s'est transformée, devenant scénario, puis film, quand le projet a intéressé Cité-Amérique. «*Tu plantes une graine et à chaque fois que tu écris une scène, elle pousse, elle se développe.*» Devenir père l'a emmené à deve-

nir cinéaste. Un enchaînement. Mais y a-t-il de vrais hasards?

Dans *L'Audition*, il sera beaucoup question du métier d'acteur, de l'enfance aussi. Forcément. Le comédien d'*Octobre* et de *La Femme qui boit*, l'interprète de Michel Chartrand et du méchant gourou Moïse, chouchou du public québécois, s'est aventuré dans des eaux qu'il connaît mais dont il veut rendre le poids de mystère.

VOIR PAGE A 8: PICARD

Les garderies, «symbole canadien»

La vision
de Paul Martin
ne plaît pas du
tout au Québec

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le premier ministre Paul Martin a affirmé hier que son idée de financer un service de garderie à la grandeur du pays allait constituer le prochain symbole de «*édification de la nation canadienne*», au même titre que le système de santé universel. Une déclaration «*insultante*» et «*prétentieuse*», ont aussitôt répliqué les partis d'opposition à la Chambre des communes, alors qu'à Québec, le gouvernement Charest a avalé de travers cette tirade, lui qui attend justement avec impatience des progrès dans le dossier du financement des garderies.

Le premier ministre s'est adressé hier matin à ses hauts fonctionnaires réunis pour l'occasion au théâtre du Musée canadien des civilisations, à Gatineau. Au milieu d'un long discours d'environ 45 minutes, Paul Martin a démontré pour la première fois à quel point il tient à un service de garde pour enfants qui soit universel et de bonne qualité. De l'aveu même de son entourage, jamais le premier ministre n'était allé aussi loin.

«*Lorsque les prochaines générations se tourneront vers le passé, elles reconnaîtront, dans notre approche pancanadienne d'apprentissage en bas âge, un projet d'édification de la nation aussi important que l'universalité des soins de santé, j'en suis convaincu*», a soutenu le premier ministre.

Paul Martin avance même que ce système de garderie, financé par le fédéral à hauteur de cinq milliards de dollars sur cinq ans, est plus important que



Paul Martin

VOIR PAGE A 8: GARDERIES

Boisclair se tait et reste

ROBERT DUTRISAC
KATHLEEN LÉVESQUE

André Boisclair a refusé, hier, d'apporter des précisions sur son passé de consommation de cocaïne tout en confirmant qu'il restait dans la course à la direction du Parti québécois.

Pressé de questions par les journalistes à son entrée au Cégep de Sainte-Foy où il devait prendre la parole, André Boisclair a soutenu qu'il avait répondu à toutes les questions lundi lors de son point de presse au cours duquel il avait avoué qu'il avait, «*à quelques reprises*», consommé de la cocaïne. «*Je veux vous dire que, pour moi, j'ai répondu à l'ensemble des questions qui m'avaient été posées. Je l'ai fait dans le calme, dans la sérénité*», a-t-il lancé d'un air tendu, voire excédé.

Se sentant bousculé par les journalistes au cours de ce point de presse d'hier, M. Boisclair a même perdu patience. «*Mon niveau de stress est assez élevé. Je n'ai pas besoin de ces agressions physiques que vous me faites subir. Je suis à mener une campagne agréable*», a-t-il affirmé, les traits crispés.

Cette campagne, il a l'intention de la poursuivre dans «*la sérénité*», réitérant qu'il est en pleine possession de ses moyens. «*J'ai hâte que nous puissions continuer cette campagne sur le fond des choses, sur les idées*», a dit le candidat qui voudrait bien que cette histoire de coke soit derrière lui, enterrée, à tout le moins tue.

M. Boisclair et les huit autres candidats à la succession de Bernard Landry doivent participer au premier débat officiel de la course qui se déroulera à Sherbrooke ce soir sur le thème de la solidarité et

VOIR PAGE A 8: BOISCLAIR

INDEX

Annonces	B 4	Éditorial	A 6
Avis publics	C 8	Idées	A 7
Bourse	C 2	Météo	C 8
Carrières	C 6	Monde	B 1
Culture	B 4	Mots croisés	C 8
Décès	B 4	Sports	C 8
Économie	C 1	Sudoku	C 8

Le chasseur de nazis

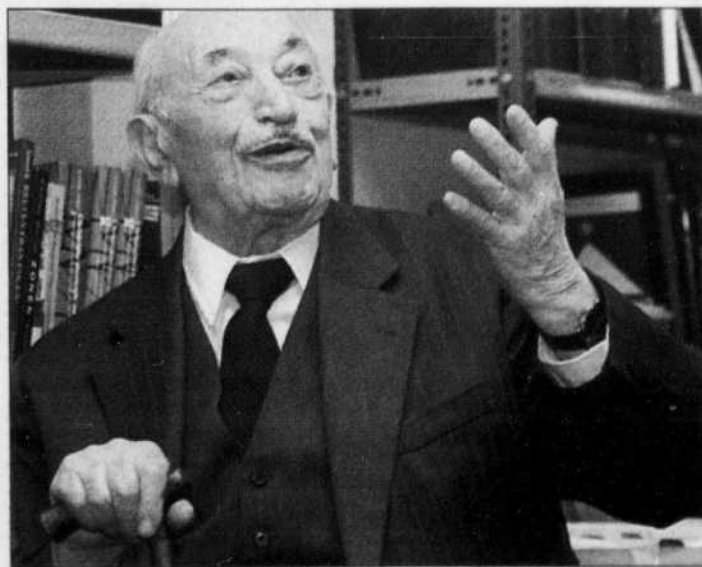
Mort de Simon Wiesenthal,
«l'homme mémoire» de l'Holocauste

Rescapé des camps, il avait passé le reste de sa vie à traquer les criminels nazis. Il avait notamment retrouvé Adolf Eichmann. «*Son moteur, c'était sa conscience, sa force intérieure et cette incroyable volonté de justice*», témoigne un historien ayant travaillé avec lui. Il est mort hier dans son domicile viennois à l'âge de 96 ans.

«*Survivre est un privilège qui engendre des obligations*», écrivait-il dans ses mémoires. Simon Wiesenthal a passé sa vie à remplir ces obligations-là. Depuis le 5 mai 1945, quand il sort décharné des camps d'extermination, ce Juif né en Ukraine a chassé les criminels nazis «*pour la justice, pas la vengeance*». Sa mère et des dizaines de membres de sa famille et de celle de sa femme ont péri dans les chambres à gaz.

Architecte avant la guerre, Wiesenthal devient chasseur professionnel d'anciens nazis, installé à Vienne où il établit son centre de documentation juive. Grâce à son réseau d'informateurs, il localise Adolf Eichmann avant les services secrets israéliens. Le chef du département des affaires juives de la Gestapo et grand ordonnateur de la «*solution finale*» se cache sous un faux nom à Buenos Aires. Quelques années plus tard, Eichmann est enlevé par un commando israélien et jugé à Jérusalem, puis condamné à mort pour crimes contre l'humanité.

Le tableau de chasse de l'ancien prisonnier de Mathausen compte d'autres célébrités: Karl Silberbauer, l'officier allemand qui arrêta la jeune Anne Frank, Frank Stangl, le commandant des camps de concentration de Treblinka et Sobibor, et Hermine Brausteiner, responsable de l'assassinat de certaines d'enfants à Majdanek. Et quelque 1100 criminels anonymes, arrêtés puis jugés grâce à son travail de foumi. Des années à accumuler des preuves, à vérifier des informations et à monter des dossiers judiciaires avec trois collaborateurs et une pugnacité à toute



HEINZ-PETER-BADER REUTERS

Simon Wiesenthal, l'ancien ancien prisonnier des camps d'extermination devenu chasseur de nazis. Il avait, à la fin de sa vie, la conscience du devoir accompli.

épreuve pour retrouver des dignitaires du III^e Reich confortablement rangés dans les dictatures d'Amérique latine ou d'ailleurs.

Il se définissait lui-même d'abord comme «*un survivant*». Le plus célèbre des chasseurs de nazis a toujours rappelé que «*le privilège d'avoir réchappé des camps d'extermination impliquait un devoir*» envers toutes les victimes de la Shoah et en ce qui concerne les autres crimes du III^e Reich. «*Je suis un croyant et je m'imagine dans l'autre monde face à tous les Juifs morts dans les camps et je pourrai leur dire que je ne les ai pas oubliés*», a-t-il confié autrefois dans une entrevue donnée au *New York Times Magazine*. C'était en 1964, deux ans après le procès et l'exécution

en Israël d'Adolf Eichmann.

Jusqu'à la capture d'Eichmann, Simon Wiesenthal travaillait presque seul, considéré comme un peu fou pour s'acharner à traquer les criminels nazis qui avaient réussi à s'enfuir après la chute d'Hitler (parfois avec l'aide de réseaux du Vatican) et qui vivaient cachés sous de fausses identités. Quand le monde, après les procès de Nuremberg, renonçait à juger les anciens nazis et préférait oublier, Wiesenthal n'abandonnait pas sa quête.

«*Dans les années 50, il incarne la chasse aux criminels de guerre nazis à une époque où personne ne s'y intéressait*», rappelle Serge Klarsfeld, qui, lui aussi, a poursuivi

VOIR PAGE A 8: WIESENTHAL

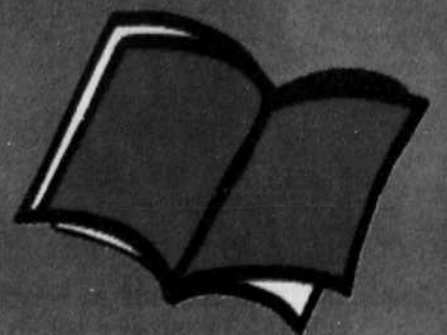
ÉCONOMIE

Vidéotron se lancera dans le sans-fil en 2006

■ À lire en page C 1

11^e
festival
INTERNATIONAL
de La
Littérature

DU 16 AU 24 SEPTEMBRE 05



info-fil 514-842-2112
www.festival-fil.qc.ca

LES ACTUALITÉS

Nouvelle évacuation à La Nouvelle-Orléans

Après Katrina, voilà Rita qui menace le sud des États-Unis

FRANCIS TEMMAN ET LAURENT THOMET

La Nouvelle-Orléans — Plus de trois semaines après Katrina, l'ouragan Rita menaçait le Texas et la Louisiane hier, obligeant La Nouvelle-Orléans à commencer une nouvelle évacuation.

En traversant le sud de la Floride hier, Rita est devenu un ouragan de catégorie 2 sur l'échelle Saffir-Simpson, qui en compte cinq. Selon les dernières projections, sa trajectoire le mène vers l'est du Texas et l'ouest de la Louisiane, où il devrait s'abattre vendredi ou samedi.

L'état d'urgence a été déclaré hier en Floride, où les autorités avaient ordonné l'évacuation des Keys, un chapelet d'îles reliées par des ponts au sud de l'État, et dans l'ouest de la Louisiane. À Cuba, l'ouragan a provoqué l'évacuation de plus de 150 000 personnes.

Les vents qui accompagnent Rita atteignent désormais les 160 km/h, selon le Centre national des ouragans (NHC) situé à Miami (Floride). L'ouragan devrait se renforcer encore au-dessus des eaux plus chaudes du golfe du Mexique et pourrait atteindre la catégorie 3, avec des vents d'environ 200 km/h.

Les autorités américaines se sont mobilisées pour éviter une répétition de la tragédie provoquée par l'ouragan Katrina le 29 août, qui a fait près d'un millier de morts dans le sud des États-Unis.

Le président George W. Bush, qui s'est rendu hier pour la cinquième fois dans les régions dévastées par Katrina, a indiqué qu'un amiral était en route pour le Texas pour y coordonner les secours et qu'il était en contact avec le gouverneur de cet État.

Le maire de La Nouvelle-Orléans, Ray Nagin, qui avait suspendu lundi le retour des habitants de la ville ravagée par Katrina en raison de l'approche menaçante de Rita, a indiqué hier que des habitants avaient commencé à être évacués par les services de secours.

«Nous avons un flot d'évacués qui sont arrivés au centre des congrès, a-

Menace d'un nouvel ouragan



Des vagues géantes, poussées par l'ouragan Rita, vont s'échouer en bordure du boulevard El Malecon à La Havane.

REUTERS

il dit lors d'une conférence de presse. Si la tempête devient une menace, nous commencerons à faire appliquer demain [aujourd'hui] de manière stricte l'évacuation forcée.»

La gouverneure de la Louisiane, Kathleen Blanco, a aussi encouragé «tout le monde à partir».

Quelque 500 autocars ont été prépositionnés aux alentours de La Nouvelle-Orléans afin de permettre une évacuation rapide des habitants de la ville.

Le général Russel Honoré, responsable des opérations militaires, a assuré qu'aucun habitant ne resterait bloqué dans le centre des congrès de La Nouvelle-Orléans. «Nous avons les capacités de transport pour évacuer ces gens», a-t-il dit.

Les autorités s'inquiètent des pluies torrentielles qui pourraient accompagner l'ouragan et causer de nouvelles inondations dans la ville où Katrina a provoqué la rupture de digues.

Par ailleurs, plus de 7000 per-



CLAUDIA DAUT REUTERS

Des jeunes Cubains se font submerger par une puissante vague.

sonnes de la Louisiane qui avaient dû trouver refuge dans des abris au Texas après le passage de Katrina ont été transférées dans d'autres centres d'hébergement à l'approche de l'ouragan Rita, a indiqué hier un responsable.

Le Pentagone a annoncé de son

AFP

McGill

Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec
Conférence

Professeur Christian Atias

Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, France

«La doctrine civiliste : bilan et perspectives»

Le vendredi 23 septembre 2005, 16 h à 17 h
Faculté de droit
Salle du tribunal-école
Pavillon Chancellor Day
3644, rue Peel (entrée au 3660, rue Peel)

Entrée libre

Renseignements
Manon Béthune et Viviana Irujo Espinoza
Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec
(514) 398-3546
cdpcq.law@mcgill.ca
www.cdpcq.mcgill.ca

Cette conférence est présentée grâce à l'aide financière du Comité des conférences commémoratives Beatty, du Consulat général de France à Québec et de la Faculté de droit de l'Université McGill.

Distinction



DÉFILÉ DE MODE

Soirée de mode spéciale au Westmount Square.

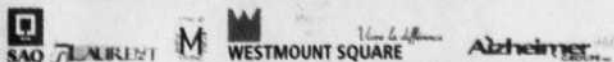
Le jeudi 22 septembre de 18 h à 21 h |

Rafraîchissements et défilé de mode.

Coût du billet 10 \$ | Invitation obligatoire.

En vente dès maintenant au Westmount Square.

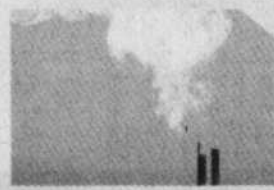
Les profits de la vente des billets seront remis à l'organisme de charité Alzheimer Groupe (AGI) Inc.



Colloque

Ressources naturelles et conflits contemporains

29 et 30 septembre 2005



L'accès aux ressources naturelles est-il un droit fondamental ?
La guerre du pétrole a-t-elle commencé ? Peut-on vraiment parler
d'erreur boréale ? L'eau du Canada est-elle à vendre ?

Une trentaine de spécialistes internationaux répondront à ces questions.

Avec :

Robert Ebel, Energy Program, Center for Strategic and International Studies
Frédéric Lasserre, Université Laval, Observatoire de recherches internationales de l'eau
Philippe Le Billon, University of British Columbia
Michael Klare, Department of Peace and World Security Studies, Five College
Pierre Noël, Institut français de relations internationales
Jacques Sironneau, Ministère de l'écologie et du développement durable, France

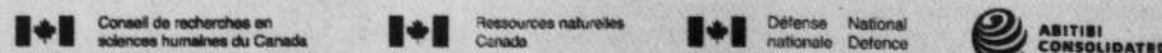
Inscription obligatoire

Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques
(514) 987-6781
chaire.strat@uqam.ca
www.oig.uqam.ca

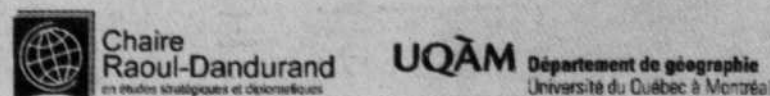
Lieu

Pavillon Sherbrooke, UQAM
200, rue Sherbrooke Ouest
Place-des-Arts

PARTENAIRES



Cet événement est organisé par :



Nathalie Choquette vous invite
au Souper Bénéfice avec encan
Manoir Rouville-Campbell
14 octobre 18h, places limitées
en 10 ans merci! (514) 382-3913 poste 250

POLITIQUE

**FESTIVAL MONTRÉAL
MONDIAL DES ARTS 2005
POUR LA JEUNESSE**
ASSITEJ International
WWW.MONTREAL-2005.COM

PERSPECTIVES

La bonne vieille méthode

Vous vous rappelez? C'était il y a deux ans, Jean Chrétien préparait son départ et les libéraux du Québec attendaient avec impatience la venue de Paul Martin. On lui prédisait un succès monstre car on voyait en lui un premier ministre plus flexible sur le front des relations fédérales-provinciales. Deux ans plus tard, qu'est-il advenu de ces espoirs? Pas grand-chose, malheureusement.

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le sujet est tellement suranné qu'on en est rendu à se demander s'il s'agit bien de «nouvelles». Ottawa et Québec se chamaillent sur le front des garderies. Ils s'obstinent encore à propos du protocole de Kyoto. Ils s'investissent par médias interposés au sujet de la place de la province sur la scène internationale. Où est donc la nouvelle approche de Paul Martin qu'on nous promettait?



Hélène Buzzetti

La plus récente confrontation Québec-Ottawa se joue pour l'instant dans les couloirs et porte sur les garderies. Ottawa a décidé de prescrire à la mise en place d'un réseau pancanadien de places abordables en octroyant 5 milliards de dollars sur cinq ans. L'argent serait, ô surprise!, conditionnel au respect d'un certain nombre de conditions telle que rendre des comptes à la population. Le pépin, c'est que le Québec dépense déjà 1,7 milliard par année pour financer ses places populaires à 7 \$. La province ne l'a jamais dit franchement, mais elle voudrait rediriger le 1,25 milliard qui lui revient vers d'autres secteurs négligés. Ottawa ne veut rien entendre.

Sur le front environnemental, Ottawa ne s'est toujours pas entendu avec Québec sur sa part de réduction des gaz à effet de serre en vertu du protocole de Kyoto. Le Québec estime qu'il a déjà fait largement sa part en adoptant l'hydroélectricité et qu'il devrait avoir des cibles moins élevées que dans le reste du pays. Les négociations sont bloquées.

Plus ouverte est cette guerre à propos de la place du Québec sur la scène internationale. Le Québec veut obtenir un statut d'intervenant lorsque le Canada discute ou négocie des sujets relevant des compétences provinciales comme la culture ou l'éducation. En janvier 2004, Paul Martin avait affiché son ouverture à cette demande. «Oui, je vais mandater [Pierre] Pettigrew de rencontrer les ministres responsables et de tenter de conclure une entente.»

Près de deux ans plus tard, les discussions sont à la veille de commencer, mais leur issue semble déjà compromise tant M. Pettigrew a multiplié les déclarations publiques incendiaires. Il s'est empressé d'enterrer la doctrine Gérin-Lajoie qu'il juge «dépassée». Puis, il en a remis dans une entrevue en affirmant qu'il ne faut pas faire trop de concessions de crainte qu'un «fanatique de l'indépendance» revienne en poste à Québec.

Bien sûr, le Québec joue lui aussi une joute politique: pour un gouvernement malmené, il est toujours rentable de casser du sucre sur le dos d'Ottawa. Ainsi, la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, et celui des Infrastructures, John Godfrey, s'étaient entendus sur la place à accorder au Québec lors de la conférence internationale de l'OCDE à Montréal. Puis, sans crier gare, Québec est revenu sur sa parole en parlant d'un «accrochage». À Ottawa, on s'expliquait mal ce revirement de position.

Ce sont ces guerres de clocher que les libéraux du Québec pensaient reléguer au rang de l'histoire en élitant Paul Martin à la tête de leur parti. Ils le percevaient comme plus flexible que Jean Chrétien parce qu'il avait appuyé l'accord du lac Meech en 1990. N'est-ce pas la raison évoquée par Jean Lapierre pour effectuer un retour en politique après avoir «boudé» M. Chrétien?

Cette semaine, en ces pages, nous publions une entrevue avec deux anciens candidats libéraux à l'élection partielle de 2002. Ils avaient voté «oui» aux référendums sur la souveraineté du Québec, mais avaient eu envie de donner une chance à Paul Martin en conciliateur. Aujourd'hui, ils se disent eux aussi déçus du peu de résultats de son approche.

Le premier ministre a bien joué la carte du fédéralisme asymétrique l'automne passé, en signant avec le Québec une entente distincte sur la santé selon laquelle la province n'avait pas à rendre des comptes à Ottawa sur l'utilisation de sa part des 18 milliards. Mal lui en pris. M. Martin a été vertement dénoncé par ses propres troupes, dont deux anciens ministres libéraux, et un sondage a déterminé que 79 % de la population hors Québec était contre.

Peut-être faut-il en tirer enfin les conclusions qui s'imposent, à savoir qu'il n'est pas payant pour un premier ministre canadien d'avoir l'air de trop céder aux demandes du Québec. Si la publication des conversations à chaud de Brian Mulroney nous a appris quelque chose, c'est qu'un politicien peut payer très cher, et très longtemps, sa trop grande complicité avec le Québec.

Le Devoir

Négociations avec les enseignants du primaire et du secondaire

Le compromis reste à définir

Au collégial, une enquête sur le fardeau des enseignants met le feu aux poudres

La négociation traîne en longueur, mais le résultat pourrait être enfin présenté ce matin aux enseignants réunis en conseil fédéral à Laval. Pendant que le réseau primaire et secondaire fait durer le suspense, les cégeps s'enflamment et promettent une négociation enlevée.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Feront-ils mentir l'adage? Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage... Les négociations se sont poursuivies hier entre les enseignants du primaire et du secondaire et le ministère de l'Éducation, sans toutefois que cette journée additionnelle d'échanges, bien qu'intensive, n'ait permis d'accoucher d'une entente de principe.

Au moment de mettre sous presse, l'entente de principe tant attendue n'était toujours pas. Les échanges se poursuivaient toutefois tard en soirée, peut-être même pendant la nuit, dans le but de présenter une proposition de règlement aux enseignants ce matin.

Incidentement, le conseil fédéral de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), qui commençait hier matin à Laval et regroupait les 125 délégués des 45 syndicats membres de la FSE, a été ajourné et reporté plutôt à ce matin. La présidente Johanne Fortier pourrait y présenter l'offre patronale, si les échanges de la nuit ont porté leurs fruits.

Après un lundi difficile côté négociations, la journée d'hier a redémarré tôt hier matin, alors que les

deux parties ont repris la valse des discussions, cette fois en vis-à-vis, a confirmé hier le porte-parole de la FSE, Jean Laporte. «Les parties se refusent toutefois à tout commentaire sur le contenu des échanges», a-t-il ajouté du même souffle, la loi du silence prenant toujours le dessus pour ne pas nuire à cette négociation déjà laborieuse.

«Nous sommes toujours en négociation», ajoutait le porte-parole du Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF), Jean-Pierre St-Gelais. Les échanges ont commencé à 10h hier, pour cesser en début d'après-midi et reprendre ensuite vers 16h30. Au moment de mettre sous presse, les deux parties discutaient encore.

Au collégial aussi, ça chauffe

Pendant que le secteur scolaire donne l'impression de faire du sur-place, la négociation entamée dans le réseau collégial a connu son lot de flammèches hier, alors que parties patronale et syndicale y sont allées de quelques accusations bien senties d'un côté à l'autre de la barrière.

«Mauvaise foi», «mépris du travail des enseignants», «arrogance», «dénigrement»: l'impression d'affrontement se dégageait nettement hier du communiqué émis par le cartel formé de la Fédération autonome du collégial (FAC) et de la Fédération des enseignants de cégeps (FEC-CSQ). Les syndicats en ont contre les dernières demandes du Comité patronal de négociation des collèges (CPNC), qui «font abstraction des besoins identifiés, se bornant à tenter d'imposer une vision de gestionnaire complètement déconnectée de la réalité de l'enseignement».

C'est une enquête produite par la partie patronale, précisément sur la question de la tâche des ensei-

gnants, qui a mis le feu aux poudres. Les résultats de cette exploration démontrent, aux dires de la présidente du CPNC, Nicole Tremblay, que «la charge individuelle de l'enseignant a beaucoup évolué au cours des dernières années».

Si la prestation de cours en classe, elle, n'a pas beaucoup changé, tout le reste de la tâche a évolué: préparation de programmes, évaluation, encadrement, etc. «C'est sûr que c'est un dossier assez frontal avec les enseignants, parce que nous n'avons pas la même interprétation de cette question», indique Mme Tremblay.

Les syndicats ont en effet réagi fortement au dépôt de cette enquête, mais surtout, au fait que si les demandes des enseignants consistent essentiellement à ajouter des ressources en enseignement, c'est plutôt ailleurs que la partie patronale propose de miser. «On nous a mis sur la table en juin l'ajout possible de 145 enseignants, mais c'était pour les volets de la tâche qui ne concernent pas la classe», déplore Mario Beauchemin, nouveau président de la FEC-CSQ. «Ça ne convient pas.»

Le cartel FAC-FEC promet d'emblée des moyens de pression dans les cégeps: grève du zèle, boycottage de activités politiques (conseils d'administration, commission des études), perturbations spontanées. Il s'engage aussi dès aujourd'hui dans une consultation de l'ensemble de ses 6000 membres afin de recueillir des mandats sur une banque de journées de grève rotative à exercer en novembre.

La recherche d'un mandat de grève générale illimitée est exclue. «On ne tombera pas dans ce piège, et risquer de se faire imposer une loi spéciale», explique M. Beauchemin.

Le Devoir

Services de garde

Les CPE manifestent contre la réforme à venir

CLAIRANDRÉE CAUCHY
ANTOINE ROBITAILLE

L'Association québécoise des CPE (AQCPE) a déversé une montagne de toutous sur le terrain du Parlement hier, pour symboliser l'«attachement» au modèle des CPE.

Les quelque 250 représentants des CPE espéraient ainsi contrecarrer le projet de loi que la ministre de la Famille entend déposer à la rentrée parlementaire. Selon le scénario évoqué auprès de l'AQCPE, on confierait la gestion des quelque 14 000 services de garde en milieu familial à seulement 150 CPE, alors que 900 les coordonnent actuellement.

«Le modèle sur la table, c'est une gestion bureaucratique. [...] Ils proposent de la compétition et la «déstructuration». Ce sont des faux remèdes. Qui va être le 150^e CPE choisi [pour coordonner des services de garde en milieu familial]? Qui va se faire déshabiller dans la gang?», a lancé la présidente de l'AQCPE, Hélène Potvin.

L'Association reconnaît cependant qu'il pourrait être possible de «maximiser» la gestion de la garderie en milieu familial. Mme Potvin a d'ailleurs cité en exemples cinq CPE de la région de Québec qui se sont regroupés pour embaucher le personnel administratif et gérer ensemble le milieu familial. «Cela réduit les coûts et cela donne un très bon produit. On dit au gouvernement: "N'imposez pas de modèle! On va soutenir les gens pour qu'ils se dirigent vers cela." [...] Ils ne nous répondent pas», a poursuivi Mme Potvin, en réclamant un report de la réforme.

La grogne s'est aussi fait sentir dans quelques centaines de CPE, dont plusieurs ont signifié leur mécontentement en fermant leurs portes vers 16h. Au CPE Le Soleil du quartier, sur la rue Saint-Joseph à Montréal, on a plutôt accueilli les parents avec des biscuits soda et de l'eau. «Bientôt, c'est tout ce qu'on va pouvoir offrir à vos enfants comme collation», lançait la directrice France Cantin, avant d'expliquer que les CPE sont encore coupés et que le gouvernement veut faire des «mégastructures».

Une telle réforme priverait le CPE Le Soleil du quartier de sa conseillère pédagogique, qui partage son temps entre le milieu familial et la garderie. C'est que ce salaire est assumé par la portion de financement des services de garde allouée à la gestion du milieu familial.

Discretion de la ministre

Malgré l'inquiétude, la ministre de la Famille, Carole Thériault, a refusé hier de lever le voile sur son projet de loi en préparation, précisant toutefois qu'il s'agissait d'une réforme «importante».

Elle a néanmoins assuré que le projet de loi a été élaboré de concert avec les gens du milieu. «Ils n'ont pas vu le projet de loi. Ils n'ont pas à s'inquiéter. La loi va refléter les discussions qu'on a eues», a dit Mme Thériault en entrevue téléphonique avec la Presse canadienne, hier.

La toile de fond de cette réforme est essentiellement budgétaire. Le budget des CPE a été amputé de 41 millions cette année, dont 15 millions devront être puisés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars dans les sommes allouées à la gestion du milieu familial, ce qui représente une compression de 60 % dans ce poste budgétaire pour la période visée.

En entrevue au Devoir plus tôt ce mois-ci, le sous-ministre adjoint à la Famille, Pierre Lamarche, soulignait que le gouvernement avait dépensé l'an dernier 7000 \$ en frais de gestion pour chaque éducatrice en milieu familial. «On se retrouve avec beaucoup de petites structures où on se prive de la possibilité de gérer cela de façon plus efficace sans perdre de qualité au bout du compte», faisait valoir M. Lamarche.

Il confirmait que le ministère a planché sur le scénario des 150 CPE coordonnateurs de milieu familial. «L'idée, c'est de réduire le nombre de CPE qui font de la coordination du milieu familial pour qu'on puisse créer des masses critiques et éviter de multiplier des fonctions de nature administrative», notait-il.

On a aussi étudié la possibilité de céder la gestion à des agences privées, précisait le sous-ministre. Une autre avenue possible pourrait être de maintenir le statu quo sur le plan des structures, tout en réduisant les budgets. «Dans ce cas-là, on n'a pas fait de correction structurante au réseau et on ne peut pas penser que la mesure a des effets récurrents», notait toutefois M. Lamarche, qui s'interrogeait sur la capacité des CPE à maintenir l'équilibre budgétaire dans un tel contexte.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES AU QUÉBEC

IL Y A 10 PARTIS POLITIQUES EN RÈGLE...

Conformément à l'article 101 de la Loi électorale, le Directeur général des élections du Québec fait connaître par la présente la liste des partis politiques autorisés en date du 21 septembre 2005.

PARTI POLITIQUE	CHIEF	OU REPRÉSENTANT
● ACTION DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC / ÉQUIPE MARIO DUMONT	Mario Dumont	Denis Massé
● BLOC POT	Hugô St-Onge	Sébastien Demers
● PARTI CONSCIENCE UNIVERSELLE	Aline Lafond	Stéphane Riel
● PARTI DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE DU QUÉBEC	Gilles Noël	Lisette Gauthier-Gélineau
● PARTI ÉGALITÉ / EQUALITY PARTY	Keith Henderson	Alex Ross
● PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC / QUÉBEC LIBERAL PARTY	Jean Charest	Alain Paquin
● PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU QUÉBEC	Claude Brunelle	Christian Legeais
● PARTI QUÉBÉCOIS	Louise Harel (chef intérimaire)	Pierre Séguin
● PARTI VERT DU QUÉBEC / GREEN PARTY OF QUÉBEC	Richard Savignac	Claude Sabourin
● UNION DES FORCES PROGRESSIVES	Danielle Maire	Jean-Pierre Duchesneau

Et il y a des règles à suivre :

Voici les principales règles qui concernent les contributions : selon la Loi électorale, seul un électeur peut verser, à même ses propres biens, une contribution à des fins politiques. Les personnes morales, comme les compagnies, les corporations et les syndicats, ne peuvent en aucun temps contribuer aux caisses des partis, des députés indépendants ou des candidats indépendants autorisés.

Chaque fois que vous faites un don en argent, que vous rendez des services ou fournissez des biens à titre gratuit à un parti, une association de comité, un député indépendant ou un candidat, vous faites une contribution. Il existe cependant des exceptions qui sont prévues dans la loi.

Le représentant officiel ou la personne qu'il désigne par écrit à cette fin sont les seules personnes qui peuvent recueillir vos contributions. Elles ont l'obligation de vous délivrer un reçu pour toute contribution.

Vous pouvez déduire de votre impôt autrement payable à Revenu Québec une somme égale à 75 % des premiers 400 \$ pour un maximum de crédit d'impôt de 300 \$ par année.

Au cours d'une même année, vous ne pouvez verser plus de 3 000 \$ à chacun des partis, des députés indépendants ou candidats indépendants autorisés.

Vous pouvez verser votre contribution en argent comptant si le montant est de 200 \$ ou moins. Les contributions supérieures à 200 \$ doivent être acquittées au moyen d'un chèque personnel ou selon un autre ordre de paiement signé par l'électeur. Une telle contribution peut également être versée, conformément aux directives du DGE, au moyen d'une carte de crédit ou d'un virement de fonds.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec le :

Centre de renseignements
Directeur général des élections du Québec
Édifice René-Lévesque
3460, rue de La Pérade
Sainte-Foy (Québec) G1X 3Y5
ou composer : 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Réception Hommage aux Grands Montréalais 05

Secteur économique Paul Desmarais Jr., O.C. Président du conseil et co-chef de la direction Power Corporation du Canada	Secteur social Dr. Margaret Lock Anthropologue Titulaire de la chaire Marjorie Bronfman en sciences sociales de la médecine Université McGill	Secteur culturel Alain Simard Président-directeur général L'Équipe Spectra	Secteur scientifique Dr. Henry Mintzberg Titulaire de la chaire John Cleghorn en gestion Directeur de faculté, Maîtrise internationale en leadership en santé Université McGill

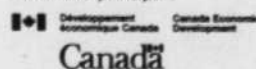
Académie des Grands Montréalais

Mercredi 5 octobre 2005
de 17 h à 19 h
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est

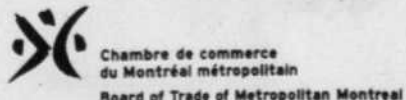
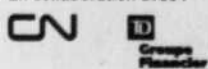
Réservations
www.ccmq.ca/hommage05
(514) 871-4000, poste 4001

Billet(s)
Membres : 50 \$
Non-membres : 75 \$
Taxes en sus

Partenaire principal :



En collaboration avec :



• LES ACTUALITÉS •

L'école québécoise veut tisser des liens plus étroits avec la Chine

Une trentaine de représentants du secteur de l'éducation feront partie de la mission économique que dirigera Jean Charest

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD

L'éducation pourrait jouer un rôle de séduisante carte de visite pour la mission québécoise qui part aujourd'hui pour la Chine. Dirigée par le premier ministre Jean Charest, cette mission est notamment composée de représentants des trois réseaux d'éducation, de l'école primaire à l'université, en passant par les collèges.

Des 150 personnes qui accompagnent le premier ministre dans le but de «percer le marché chinois», une trentaine proviennent de l'éducation, du jamais vu dans une mission économique du genre qui est plus généralement entreprise par le monde des affaires uniquement.

Les universités québécoises, qui disent avoir déjà activé une cinquantaine d'ententes avec des établissements chinois, ont presque toutes envoyé des représentants vers Beijing, Shanghai et Jinan, capitale de la province du Shandong. Le président de la Conférence des recteurs et principaux d'université du Québec (CREPUQ), Roch Denis, y sera, aux côtés d'une quinzaine de ses collègues et homologues.

«Ça fait 25 ans qu'il y a des accords entre des universités québécoises et chinoises», explique Roch Denis, recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). «Mais personne ne le sait parce que c'est fait dans des proportions limitées. Nous voulons accentuer cette cadence.»

Rehausser la mobilité étudiante



Roch Denis, recteur de l'UQAM, sera du voyage avec une quinzaine de ses collègues et homologues.

entre la Chine et le Québec fait clairement partie des intentions, tant dans un sens que dans l'autre. En 2004, sur les 21 000 étudiants étrangers accueillis par les universités québécoises, 1400 au moins provenaient de la République populaire de Chine, près de la moitié d'entre eux intéressés à des programmes d'administration. À l'inverse, quelques dizaines de Québécois seulement ont fait la grande traversée vers l'Orient.

Les cégeps, sous la baguette de l'organisme Cégep international — créé par la Fédération des cégeps —, y seront aussi. Des représentants d'au moins six collèges québécois prendront part à la mission, qui inclut aussi, pour une toute première fois, le

réseau d'éducation primaire et secondaire.

Le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), André Caron, part pour la Chine avec l'organisme Education internationale, également lié à la FCSQ. La Chine est, semble-t-il, fort intéressée par notre tradition de formation de main-d'œuvre.

«Notre manière de faire en formation professionnelle les intéresse», explique Denis Pouliot, directeur des communications pour la FCSQ. «Depuis quelques années, des représentants chinois viennent visiter nos écoles et observer notre modèle. L'éducation est une carte de visite très intéressante pour une mission comme celle-là.»

Des élèves chinois, particulièrement du côté des commissions scolaires anglophones, sont également venus faire des échanges dans nos écoles au cours des dernières années. «Dans un contexte de décroissance de clientèle, c'est une option qu'il est intéressant de regarder», ajoute M. Pouliot.

Les politiques chinoises en matière de respect des droits humains ne font-elles pas peur à des universitaires qui défendent les libertés? «Nous faisons affaire avec des universitaires, et c'est une action qui s'inscrit dans le sens de la diffusion du savoir et du soutien à la démocratie», réplique Roch Denis, qui estime qu'avec «la place qu'occupera la Chine dans le monde sur les plans économique et social, il est impossible de ne pas en tenir compte.»

Le Devoir

Scandale des commandites

Guité et Brault de retour devant le juge

BRIAN MYLES

Charles Guité et Jean Brault reviennent devant le juge Fraser Martin ce matin, afin de clarifier la date de leur procès pour six accusations de fraude totalisant près de deux millions de dollars.

Les avocats des deux hommes devraient également soumettre une nouvelle requête dont la teneur n'est pas connue. Il n'est pas encore acquis que le procès devant jury débutera le 3 octobre comme prévu. Le commissaire John Gomery doit publier le premier volet de son rapport le 1^{er} novembre et ses conclusions pourraient contaminer l'esprit du jury qui entendra la cause de MM. Brault et Guité.

M. Gomery pourrait être forcé de repousser la livraison de son rapport au gouvernement afin de préserver le droit des accusés à un procès juste et équitable. Il faudrait cependant que le juge Martin lui soumette une requête en ce sens, ce qui n'a pas encore été fait. Le juge Martin ne semblait pas enthousiasmé par cette idée, lundi. Quoi qu'il en soit, le juge Gomery devra prendre la question

très au sérieux si elle lui est soumise. En vertu de son mandat, il est tenu de veiller à ce que ses travaux ne compromettent aucune enquête ou poursuite criminelle en cours.

Le juge Martin pourrait aussi se tourner vers le cabinet du premier ministre Paul Martin afin qu'il retarde la diffusion du rapport jusqu'à la fin du procès. À moins qu'il ne décide de séquestre le jury à partir du 1^{er} novembre ou de repousser tout simplement la cause de MM. Brault et Guité pour une cinquième fois.

Un autre cas

Un troisième dossier issu du scandale des commandites chemine tout aussi lentement dans l'appareil judiciaire. L'ex-patron de Publicité Martin, Jacques Paradis, a été accusé d'une fraude de 98 000 \$ en octobre 2004, dans le cadre d'une commandite des Expos de Montréal. Il doit revenir en cour le 31 octobre prochain afin que soit fixée la date de son procès.

Bien que le scandale n'ait débouché que sur la mise en accusation de trois publicitaires (Jean

Brault, Paul Coffin et Jacques Paradis) et un fonctionnaire (Charles Guité), la Gendarmerie royale du Canada (GRC) n'a toujours pas terminé son enquête. Le dossier des commandites constitue une priorité à la GRC et il mobilise une équipe complète d'enquêteurs.

Dans le creux de l'été, la GRC a d'ailleurs mené deux perquisitions chez Jean Lafleur Communication Marketing et Malcom Média (anciennement Polygone/Expour), propriété de Luc Lemay. Aucune accusation n'a cependant été portée contre les deux hommes. Jean Lafleur a déclaré faillite en août dernier, laissant derrière lui des dettes de 42 800 \$ après avoir touché plus de 60 millions en contrats de commandites.

Le gouvernement fédéral réclame toujours 1,16 million à M. Lafleur, dans le cadre d'une poursuite civile de plus de 40 millions visant sept personnes et une dizaine d'entreprises. La Couronne fédérale devrait revoir les montants à la hausse dans les prochaines semaines et rajouter un nom sur la liste.

Le Devoir

«En ville, sans ma voiture»

L'auto ne sera plus maîtresse de la chaussée durant quelques heures

Les automobilistes sont invités à opter pour les transports en commun demain, à l'occasion de la journée «En ville, sans ma voiture!» qui se déroule dans quatre villes québécoises. Pour la troisième édition de l'événement à Montréal, un périmètre sera fermé à la circulation automobile au centre-ville afin de faire place aux piétons et aux cyclistes.

Entre 9h30 et 15h30, les voitures seront interdites dans le périmètre compris entre les boulevards de Maisonneuve Ouest et René-Lévesque et les rues McGill College et Saint-Urbain. Des activités de sensibilisation aux transports alternatifs se dé-

rouleront sur les lieux et, à midi, le groupe Les Respectables se produira sur scène. La fête se poursuivra en soirée puisque le groupe donnera un second spectacle. Pour l'occasion, la rue Sainte-Catherine demeurera fermée entre les rues Jeanne-Mance et Saint-Urbain jusqu'à 1h du matin.

À Québec, la rue Saint-Jean et la côte de la Fabrique, entre le carrefour d'Youville et le Petit Séminaire, seront réservées aux piétons à partir de 10h. À midi, les passants pourront entendre les candidats à la mairie débattre de leurs engagements respectifs en matière de transports en commun sur la pla-

ce de l'Hôtel de ville. Un périmètre plus modeste, situé en Bas-Ville, sera également fermé à la circulation.

Pour sa part, Gatineau bouclera un tronçon de la rue Laval, dans le secteur de Hull, alors que Trois-Rivières transformera la rue des Forges en rue piétonne entre 11h et 14h.

Instaurée à Paris en 1998, la journée «En ville, sans ma voiture!» vise à faire réfléchir les citoyens sur les modes de transports qu'ils utilisent. Elle se déroule simultanément dans plus de 1300 villes du monde.

Le Devoir

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Public Works and Government Services Canada

Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) souhaite annoncer la création du Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME), qui permettra aux PME d'avoir un meilleur accès aux marchés publics, grâce à la collaboration avec les associations sectorielles et les entreprises relativement à la formation, à la diffusion de l'information, à l'élaboration d'outils et à la participation à l'évolution des politiques sur les achats.

Pour plus de renseignements, composez le 1 800 811-1148

ou consultez le site Web suivant : www.tpsgc.gc.ca/pme

Canada

Programme exclusif offert à Montréal

Microprogramme de 2^e cycle en affaires publiques et représentation des intérêts

Maîtrisez l'art du lobbying!

- Développez votre savoir-faire quant aux pratiques et aux modes de représentation auprès des instances décisionnelles.
- Améliorez votre compréhension des phénomènes de représentation des groupes ou intérêts au regard de la démocratie et des institutions.

Formule: 5 cours de 3 crédits donnés par des spécialistes reconnus

Horaire: les vendredis et samedis, en sessions intensives

Début: le vendredi 30 septembre 2005

Lieu: Centre 7400
7400, boulevard Saint-Laurent (Métro Castelnau)

Information et inscription:
www.ulaval.ca/dgfc/montreal/affairespubliques.html
Anne Gosselin
(418) 656-2131, poste 6236
1 877 785-2825, poste 6236
anne.gosselin@fss.ulaval.ca

Une collaboration du Département de science politique de la Faculté des sciences sociales et de la Direction générale de la formation continue

UNIVERSITÉ LAVAL
Direction générale de la formation continue

collège Bourget de Rigaud

Le plus grand pensionnat français d'Amérique

PORTES OUVERTES

Le dimanche 2 octobre 2005, de 13h à 16h

Tirage de 3 bourses d'études pour l'année scolaire 2006-2007

• PRIMAIRE ET SECONDAIRE • PENSIONNAT ET EXTERNAT

INSCRIPTIONS SUR PLACE

RIGAUD (Vaudreuil) 450-451-6566

Cours primaire (1^{re} à 6^e année : poste 313)
1^{re}, 2^e et 3^e secondaire : poste 339
4^e et 5^e secondaire : poste 421

NOUVEAU SITE INTERNET : www.collegebourget.qc.ca

• LES ACTUALITÉS •

La carie sévit surtout chez les pauvres

PAULINE GRAVEL

À Québec, le fléau de la carie dentaire est l'apanage des milieux défavorisés, et ce, en dépit de la gratuité des soins dentaires pour les jeunes enfants de moins de dix ans.

Une étude effectuée de 1998 à 2002 par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et l'Institut de la statistique du Québec le confirme clairement. Les enfants de quatre ans ayant vécu depuis leur naissance au sein d'une famille située au bas de l'échelle sociale quant au revenu, à la profession des parents et à leur niveau de scolarité courent environ 112 % plus de risques d'avoir des caries que leurs pairs issus des milieux favorisés. Par contre, ceux qui fréquentent une garderie voient ces risques s'estomper sans pour autant que les inégalités s'aplanissent complètement.

Même si les soins dentaires sont gratuits pour les petits Québécois de moins de dix ans, ceux de position sociale inférieure sont conduits chez le dentiste beaucoup moins fréquemment que leurs semblables bien nantis. Ils présentent un risque environ 48 % plus grand de n'avoir jamais consulté un dentiste avant l'âge de quatre ans.

De plus amples efforts doivent être déployés pour rejoindre cette couche de la population occupant le bas de l'échelle sociale et qui s'avère être également le creuset de divers autres problèmes de santé, tels que l'embonpoint, l'asthme ainsi que les comportements hyperactifs et inattentifs, souligne la chercheuse Ginette Paquet de l'INSPQ qui a analysé les résultats de cette étude longitudinale.

La chercheuse souligne le rôle que pourraient jouer les médecins de famille dans le dépistage des caries dentaires chez les tout-petits, car bien que les familles démunies négligent d'amener leur jeune progéniture chez le pédiatre (leurs enfants ont un risque accru de 34 % de n'être jamais allés chez un pédiatre), elles fréquentent beaucoup plus assidûment leur omnipraticien que les familles scolarisées. «Au moment où le médecin de famille rencontre les parents et leurs enfants pour de petites maladies infantiles, il pourrait sûrement faire un examen rapide de la bouche des enfants et sensibiliser les parents au fait que leurs enfants de moins de dix ans ont accès à un examen gratuit par année chez le dentiste et que la réparation des caries est également couverte, suggère-t-elle. Ce pourrait être une première action.»

«Par ailleurs, tout le personnel qui rencontre les enfants, soit dans les cliniques de vaccination ou dans les garderies, pourrait faire de la sensibilisation et de l'éducation», ajoute-t-elle en rappelant la meilleure santé dentaire des bambins qui fréquentent un centre de la petite enfance.

La prescription de suppléments de fluorure à cette jeune clientèle pourrait éventuellement faire partie de la solution.

Le Devoir

Des algues bleues dans le Saint-Laurent

Les citoyens de Sainte-Barbe et de Saint-Anicet doivent éviter d'être en contact avec l'eau contaminée

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Pour la première fois, en fin de semaine dernière, les responsables de la santé publique en Montérégie ont émis un «avis préventif» en raison de la présence de cyanobactéries ou «algues bleues» dans un tronçon du Saint-Laurent, plus précisément aux alentours de Sainte-Barbe et de Saint-Anicet, sur le lac Saint-François.

Si la mairie de Sainte-Barbe a rapidement distribué des copies de l'avis préventif envoyé par les milieux de la santé, à Saint-Anicet, les autorités municipales ont décidé de ne pas le distribuer, préférant attendre de plus amples confirmations que doivent obtenir ce matin les responsables régionaux du ministère de l'Environnement. Ce retard à publier l'avis a déclenché de très vives réactions du côté des riverains du lac Saint-François, qui ont été informés par les gens de Sainte-Barbe des risques qu'ils couraient au simple contact de l'eau.

L'avis en question a été émis à la suite «d'observations visuelles» faites par des agents du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, a précisé hier au Devoir le D^r Claude Tremblay, de l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Montérégie. Même si la pluie de la fin de semaine a pu réduire momentanément le risque de contamination, des prélèvements d'eau ont été effectués hier par le ministère de l'Environnement. Quant à l'avis préventif, il demeurera en vigueur pour le reste de l'automne, a précisé le médecin.

L'avis concernant les eaux du lac Saint-François n'apparaissait pas encore hier sur le site Internet de l'agence régionale, ce qui ne devrait plus se produire afin que le milieu ne demeure pas dans l'expectative, a ajouté le D^r Tremblay.

Les services de santé de la Montérégie ont aussi émis des «Avis de santé publique» au cours de l'été

en raison de la prolifération des «algues bleues» dans le secteur de Philipsburg, à la baie de Missisquoi, dans la rivière Yamaska, qui reçoit les eaux bourrées d'azote et d'engrais d'un autre bassin versant dominé par l'agriculture, et dans le lac Bromont.

Le D^r Tremblay a précisé que le ministère de l'Environnement est allé faire de nouvelles vérifications hier dans la rivière La Guerre, un bassin versant agricole dont l'embouchure est située sous le niveau du lac Saint-François. Cette situation oblige Hydro-Québec à pomper à ses frais toute l'eau de la rivière à son embouchure, pour la hisser dans le lac dont elle contamine parfois les rives. La municipalité de Saint-Anicet devait elle aussi aller sur les lieux hier pour vérifier visuellement la présence de cyanobactéries. Au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, on était par contre incapable de trouver hier un seul fonctionnaire pouvant faire un portrait minimal de la situation, ce que les services de santé ont fait avec empressement et rigueur. Les informations devaient être «validées» par la direction environnementale ou, si l'on veut, filtrées avant d'être divulguées, ce qui sera possible aujourd'hui, a précisé l'agente d'information, Marie-André Thériault.

Les cyanobactéries, qui forment des filets bleus dans l'eau, produisent une toxine qui pose de graves problèmes de santé, principalement pour les enfants et les animaux susceptibles d'ingérer l'eau ou les écumes. Un simple contact cutané peut provoquer une sorte de dermatite, a indiqué le D^r Tremblay. Faire bouillir l'eau n'enlève pas la toxine, de nature chimique. La présence de ces bactéries indique généralement que les sédiments d'un cours d'eau ont atteint le point de saturation extrême, ce qui peut exiger des décennies de nettoyage, à condition de réduire de façon draconienne les apports.

Le Devoir

EN BREF

Un placardage hâtif

Le candidat à la mairie de l'arrondissement d'Anjou et chef d'Équipe Anjou, Luis Miranda, n'a pas attendu le début officiel de la période électorale pour installer ses affiches partisans en bordure des rues. Dès lundi, près de 250 pancartes sont apparues dans le paysage d'Anjou, au grand dam de Carol Beaupré, le candidat de l'équipe de l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM) à la mairie de cet arrondissement. Celui-ci accuse M. Miranda d'avoir procédé à un affichage illégal, puisque la pé-

riode électorale ne débute que vendredi, en plus d'avoir contrevenu aux règlements municipaux en matière d'affichage. M. Miranda affirme toutefois que rien ne l'empêche de faire de la publicité avant le 23 septembre, date à partir de laquelle les dépenses électorales sont comptabilisées. Du côté du bureau du directeur général des élections, on précise que ce sont les règlements municipaux qui s'appliquent jusqu'à vendredi. Pour leur part, les candidats de l'UCIM et de Vision Montréal commenceront à placarder la ville de leurs affiches dans la nuit de jeudi à vendredi. — Le Devoir

Les médecins demandent un rattrapage salarial de 35 %

LIA LÉVESQUE

Les omnipraticiens du Québec réclament un redressement de leur rémunération de 35,5 % en quatre ans.

«C'est impressionnant comme demande, je n'en disconviens pas», a admis hier le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), Renald Dutil, lors d'une conférence de presse à Montréal.

Il affirme que le gouvernement s'était engagé à combler l'écart de rémunération qui les sépare de leurs collègues des autres provinces en signant avec eux une lettre d'entente à cet effet.

Les demandes de la FMOQ font suite aux travaux d'un comité qui avait justement été chargé d'étudier la rémunération des médecins québécois, en 2003.

Le syndicat professionnel des médecins et les représentants gouvernementaux ont toutefois choisi une méthode de calcul différente pour évaluer cet écart de rémunération, ce qui fait qu'ils arrivent à des conclusions divergentes.

Ainsi, la Fédération des omnipraticiens conclut qu'il y a un écart de 35,5 % à corriger, alors que les représentants gouvernementaux l'évaluent plutôt à 10,3 %.

La différence entre les deux s'explique, entre autres, par le fait que les omnipraticiens québécois déclarent travailler durant un moins grand nombre d'heures par semaine que leurs homologues du reste du Canada, soit 45,5 heures plutôt que 49,9.

La fédération affirme que «les omnipraticiens du Québec sont les moins bien rémunérés au Canada», touchant 191 302 \$ en 2003-2004 comparativement à 260 229 \$ en Ontario et 235 197 \$ au Nouveau-Brunswick. La moyenne canadienne excluant le Québec est de 265 373 \$.

Le D^r Dutil se dit conscient que la demande de redressement de 35,5 % peut paraître élevée.

«On est conscient que ça représente des sommes importantes dans un contexte financier qui n'est pas facile, on en est conscient.»

Une telle augmentation représente une somme de 425 millions \$, selon la FMOQ.

Le D^r Dutil note qu'il serait «d'accord» pour que cette somme soit répartie de façon à privilégier la médecine familiale. Des milliers de Québécois sont présentement à la recherche de médecins de famille puisqu'il en manque dans plusieurs régions.

Comme la renégociation de l'entente collective entre les omnipraticiens et le gouvernement ne fait que commencer, il n'est pas encore question de moyens de pression pour faire valoir leurs revendications.

Presse canadienne

NÉGOCIATION DANS LA FONCTION PUBLIQUE



La sécurité d'emploi : Un acquis pour éviter le favoritisme et la partisanerie politique!

M. Charest,

Lors de la dernière campagne électorale, vous avez dit :

« Au Québec, nous pouvons compter sur une fonction publique parmi les plus compétentes en Amérique du Nord. (...) Nous allons travailler avec elle pour remettre le gouvernement à l'écoute et au service des citoyens. Et nous le ferons sans remettre en question la sécurité d'emploi dans la fonction publique. » (Extrait d'une publicité électorale du PLQ).

Malheureusement, il ne vous aura pas fallu beaucoup de temps pour renier votre engagement puisque vous voulez introduire dans les conventions collectives de la fonction publique, des mesures qui réduisent la portée de la sécurité d'emploi des employés de l'État. Ainsi, vous pourrez céder plus facilement les employés des ministères et des organismes du gouvernement à des entreprises privées ou à des organismes non assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Pourtant, c'est cette loi qui garantit, depuis 1965, l'impartialité de la fonction publique. C'est également la Loi sur la fonction publique qui protège les fonctionnaires et les ouvriers de l'État et, par la même occasion la population, contre la partisanerie politique, l'arbitraire et le patronage.

M. Charest, pourquoi votre gouvernement souhaite-t-il affaiblir la fonction publique et les services qu'elle rend à la population?

Brillons par la solidarité
car les services publics sont une priorité pour la population du Québec.



SFPQ
SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC

É D I T O R I A L

Confusion
allemande

L'Allemagne-capharnaüm plonge les marchés dans la confusion et secoue l'ensemble de l'Europe politique, gracieuseté d'un mode de représentation proportionnelle qui a fonctionné comme une horloge. Confusion grave, certes, mais passionnant exercice de démocratie électorale aussi. Les Allemands doutent et le scrutin de dimanche a révélé leurs incertitudes.

Les Allemands sont maintenant citoyens d'un pays sans notion collective de son avenir économique, au milieu d'un continent qui ne s'entend pas sur son avenir politique. Dixit Doug Saunders, envoyé du *Globe and Mail* à Berlin. Le résultat des élections allemandes est en effet le reflet d'une Europe qui se déchire sur l'adoption d'une constitution commune. Ainsi que l'a mis en exergue le non français au référendum constitutionnel du 29 mai dernier, les Allemands ont posé une question fondamentale, s'agissant de la préservation de leurs acquis sociaux, et les urnes ont traduit leur insécurité: jusqu'où doit-on pousser les réformes de libéralisation que l'Allemagne tente de mettre en œuvre pour relancer son économie essoufflée?

Les politiciens n'ont pas répondu de façon rassurante, tant s'en faut. De fait, les sociaux-démocrates (SPD) du chancelier sortant Gerhard Schröder et les conservateurs de l'Union chrétienne (CDU) d'Angela Merkel, sortis coude à coude du scrutin, ont perdu plus de 2 millions de voix chacun par rapport aux élections de 2002, ce qui en dit long sur la méfiance qu'ils inspirent.

Au-delà du bras de fer partisan qu'ils ont engagé pour le pouvoir, leurs objectifs économiques ne les distinguent d'ailleurs pas radicalement: il y a entre eux communion de pensée sur la nécessité des réformes. Après tout, la popularité du gouvernement Schröder, au pouvoir depuis sept ans, a touché le fond après l'introduction en 2003 de réformes qui ont diminué de façon significative la générosité de l'État en matière de santé et d'assurance chômage, mais sans parvenir à relancer le marché de l'emploi pour les 4,7 millions d'Allemands sans travail. Du reste, ces élections que M. Schröder avait déclenchées de façon anticipée étaient avant tout destinées à lui donner le mandat de pousser dans la même direction. Pour autant, les électeurs ne se sont pas résolus dimanche à donner à Mme Merkel et à ses alliés libéraux *pro-business* du FDP la majorité que les sondages leur avaient erronément annoncée: salariés et chômeurs avaient toutes les raisons de craindre ses remèdes de cheval, au vu des intentions de cette Maggie Thatcher allemande venue de l'ancienne RDA de couper les protections contre les licenciements, de hausser la taxe de vente, de réduire encore davantage les prestations de chômage et de réduire les impôts des mieux nantis.

Les Allemands ayant voté, la classe politique allemande est dans un pétrin inégalé en 40 ans. Ni l'une ni l'autre des coalitions — qu'il s'agisse des sociaux-démocrates et des Verts ou de l'Union chrétienne et des libéraux — n'est en mesure de former une majorité. Et personne, du moins pour l'instant, ne veut entamer des discussions avec le nouveau Parti de gauche, alliance inquiétante des néocommunistes de l'ex-RDA et de dissidents sociaux-démocrates exaspérés par le virage à droite de M. Schröder. Si rien ne bouge, alors l'idée d'une grande coalition SPD-CDU pourrait devenir la seule issue de secours.

Facteur aggravant, l'élection a montré un clivage persistant, une blessure qui ne se referme pas au sein de la plus grande économie du continent. À coups de centaines de milliards de marks, les contribuables de l'Ouest continuent de traîner comme un boulet l'économie de l'Est, qui ne décolle pas. Cette responsabilité grève l'Allemagne. Seize ans plus tard, le Mur n'est pas encore tout à fait tombé.

Pas leur affaire

Il était assez incongru, hier, de voir l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) tenir manifestation et séances d'information dans les CPE pour dénoncer une restructuration qui concerne au premier chef les éducatrices en milieu familial.

Car il y a une donne fondamentale fort négligée dans ce dossier: les éducatrices en milieu familial sont des travailleuses autonomes, et les CPE, auxquels elles sont affiliées mais qui ne sont ni leurs employeurs, ni leurs représentants, n'ont pas à parler en leur nom.

Mieux encore, ce sont des CPE qui étaient aux côtés du gouvernement pour contester, devant les commissaires puis le Tribunal du travail, la syndicalisation demandée par certaines éducatrices en milieu familial. Et l'AQCPÉ se faisait fort de dire que celles-ci n'étaient pas des salariées et que, si elles le devenaient, ce serait terrible pour le développement du réseau.

Hélas, le Tribunal du travail devait trancher tout autrement, démontrant bien que les travailleuses en milieu familial avaient tout d'employées contrôlées de A à Z. Jugement coûteux — les salaires devant être modifiés en conséquence — qui amena les libéraux nouvellement arrivés au pouvoir (mais les péquistes auraient fait de même) à créer que lesdites éducatrices étaient des travailleuses autonomes, point à la ligne. Soulagement dans les CPE.

Il faut maintenant être cohérent. Puisque ces éducatrices œuvrent en toute autonomie, à elles de nous dire au premier chef si elles souhaitent ou non que leurs affiliations soient regroupées au sein d'un nombre restreint de CPE. Et il est parfaitement possible qu'elles estiment que leurs besoins professionnels seraient ainsi mieux servis ou que leur voix serait mieux entendue. C'est d'abord à leur affaire, pas celle des CPE.

Une certaine prise de conscience, en fait, reste à faire: puisque les CPE ont refusé le rôle d'employeurs, il faudra bien qu'ils acceptent le fait qu'ils ne sont que des prestataires de ressources pour ces femmes qui travaillent à domicile. À ce titre, il est donc curieux qu'ils voient dans la restructuration du milieu familial une crainte pour leur situation financière. Serait-ce parce que l'argent destiné au milieu familial ne lui est pas entièrement alloué et reste dans les installations? Que les CPE, en fait, ont peur de perdre un contrôle qu'ils ont pourtant rejeté au moment du débat sur la syndicalisation?

La manifestation d'hier était d'autant plus surprenante qu'elle servait à dénoncer un projet de loi dont on ne connaît que des hypothèses puisqu'il n'est même pas sur la table. Au lieu de jouer d'alarmisme, il sera toujours temps de s'exprimer quand la ministre de la Famille, Carole Thériault, aura exposé exactement ses projets. À condition, bien sûr, de n'usurper la parole de personne.

joileau@ledevoir.ca



Guy Taillefer



L E T T R E S

Anodin, vraiment?

Une certaine tolérance bienveillante est tout à l'honneur des nombreux Québécois qui souhaitent passer outre aux écarts de conduite du «jeune» candidat à l'investiture du Parti québécois, André Boisclair.

Le droit à la vie privée n'est certes pas à remettre en cause, mais il ne doit pas non plus être si mal défini ou si mal compris qu'il puisse malheureusement servir de caution à tout et à n'importe quoi.

Les interrogations de la presse quant à la consommation de drogues illicites par un candidat à la présidence d'un parti visant de surcroît la fonction de premier ministre du Québec ne peuvent être qualifiées de jaunissement lorsque de telles interrogations interpellent l'intégrité et la crédibilité d'une personne dont le mandat sera de nous gouverner.

M. Boisclair a consommé de la cocaïne au moment même où avaient lieu la guerre des motards puis le mégaprocès des Hell's Angels... Un tel contexte met en évidence le fait indéniable que la consommation de drogues illicites par un ministre en poste crée un lien extrêmement compromettant entre les pouvoirs publics et le crime organisé. La consommation de drogues illicites coûte immédiatement sa carrière à un juge ou à un policier pour une bonne et simple raison: la consommation de drogues signifie nécessairement de s'approvisionner sur le marché noir, une connivence est créée avec les criminels que ces gens ont la responsabilité de combattre. Au nom de quoi pourrions-nous tolérer que la classe politique, de laquelle relèvent ultimement les policiers et les juges, soit compromise de la sorte?

Cette affaire soulève aussi l'épineux problème de la capacité de juger d'un individu qui a flirté dangereusement avec la toxicomanie à un moment de sa carrière où des décisions importantes devaient être prises en toute connaissance de cause. Ce qui compromet la confiance qu'on peut accorder à un médecin ou à un chauffeur d'autobus devrait aussi compromettre la confiance qu'on peut accorder à celui qui est appelé à prendre des décisions qui engagent la destinée de toute une nation. Que vaut une décision professionnelle si on soupçonne qu'elle a été prise sous l'influence de stupéfiants?

Que valent les actions de ceux qui, du fait de leur dépendance, se rendent vulnérables au chantage d'un entourage douteux? Sont-ils dans un état propice à l'exercice d'un jugement éclairé?

Les gens qui trouvent anodin de consommer de la drogue et qui militent pour sa légalisation semblent oublier la nécessaire lucidité et l'indépendance d'esprit que nous sommes en droit d'exiger de nos gouvernants et de tous ceux qui, dans le cadre de leurs obligations professionnelles, tiennent notre sort entre leurs mains.

Marie-Michelle Poisson
Montréal, le 20 septembre 2005

La part des choses

Ce soir, j'ai entendu une journaliste dire que la campagne d'André Boisclair avait bien commencé mais que des aveux sur des révélations portant sur des erreurs [...] changeraient peut-être tout. Je suis choqué par de tels commentaires. En tant que citoyen, je me sens insulté.

Nous sommes capables de faire la part des choses et de savoir si une personne est bonne ou non sans nous baser sur ses erreurs passées, des allégations ou des attaques diverses.

Qui plus est, je me dis que ces mystérieuses révélations ont une source, une source qui a l'expérience nécessaire dans la bassesse et les tractations politiques de bas étage et, surtout, qui peut en tirer profit. Pour moi, cet aspect est important, et la réponse d'André Boisclair me semble assez claire.

Pierre Gurriz
Québec, le 17 septembre 2005

Le politicien parfait

Si on s'intéresse à la consommation passée de cocaïne par André Boisclair sous le prétexte qu'il s'agit d'un acte criminel, on pourrait demander à tous les candidats s'ils ont déjà fumé de la marijuana. Ah oui! Vous semblez croire que la consommation de cocaïne est plus grave que s'envoyer en l'air avec une drogue douce. Fort bien!

Que diriez-vous alors de l'acte, tout aussi criminel, de conduire une automobile avec un taux d'alcoolémie supérieur à 0,07 mg par litre de sang, ou on court le risque de tuer une autre personne? N'est-ce pas encore plus condamnable que la consommation de cocaïne, même si on a la chance de ne pas se faire prendre sur le fait par un policier?

Vous voyez bien que selon cette grille d'analyse, pas un seul politicien n'aurait la légitimité nécessaire pour gouverner. Sûrement pas un René Lévesque (rappelez-vous l'incident lors duquel il a tué un vagabond), probablement pas un Jacques Parizeau (dont la réputation d'avoir un penchant pour la bouteille était bien connue).

Ne demandons pas aux politiciens d'être plus parfaits que nous, sinon nous les condamnerions à être des hypocrites et nous serions nous-mêmes des hypocrites de les croire. Pour ma part, je me méfierais encore plus d'un politicien qui oserait prétendre n'avoir rien à reprocher.

André Émond
Sudbury, le 19 septembre 2005

Alternance ou alternative?

Le vide politique à gauche laissé par le PQ s'accroît. Ce n'est pas tellement la consommation de la cocaïne qui étonne mais le fait qu'on en vienne à se poigner de la sorte dans ce parti déjà caractérisé comme étant néolibéral par ses choix de société.

Qu'y a-t-il derrière son projet élitiste d'indépendance si ses futurs leaders, se réclamant tous de Québec inc., se lancent dans une campagne d'accusations publiques sans la présomption d'innocence à laquelle chacun a droit? Ça ressemble à ces foires d'empoigne pour endiguer tout progrès politique, comme la proportionnelle, par exemple, au sein de la droite en général. [...]

Une sourde crise du pouvoir se pointe au Québec puisque ni les libéraux, en perte de vitesse, ni l'ADQ ne sont en mesure de faire jouer le statu quo ou l'alternance démocratique.

La jeune organisation politique de gauche, à naître d'ici quelques mois du processus d'unité entre l'Union des forces progressistes et Option citoyenne, se créera dans le climat favorable d'une recherche par la population d'une véritable solution alternative aux trois vieux partis néolibéraux. La conjoncture ne pourrait être plus favorable pour l'unité de la gauche québécoise et des concessions de la part d'une droite au pouvoir divisée et amochée.

Guy Roy
Lévis, le 19 septembre 2005

Public-privé

Ainsi, un des candidats à la direction du PQ aimait bien fêter dans sa jeunesse. Eût-il été en politique à l'époque que la chose n'aurait en rien regardé le grand public et encore moins les médias. Or l'individu était un jeune adulte, menant sa vie privée comme bon lui semblait.

J'ai toujours eu un respect certain pour les journalistes et la population du Québec qui ont su laisser leur vie privée aux politiciens, comme si tous savaient d'emblée que l'essentiel était ailleurs, dans la vision, la volonté et les forces de ces hommes et de ces femmes qui choisissent, en entrant en politique, de travailler à améliorer le Québec. Ces gens connaissent la distinction entre le travailleur et la personne.

Aussi, à la lumière de ce qui m'a été si désagréable de voir et d'entendre dans les

médias aujourd'hui, je m'interroge: en serions-nous à demander aux politiciens une pureté personnelle qui serait le gage de leur probité professionnelle? Aurions-nous attrapé ce mal vicieux qui nous fait confondre la fonction et l'individu?

Nous ne devrions pas, il me semble, vouloir des politiciens si différents de nous: des aimants de la vie. Pas plus qu'il est sage d'accepter l'avancée de cette «pureté dangereuse».

Jacques Bouchard
Montréal, le 16 septembre 2005

La transparence

À une époque où tout le monde se plaint de la non-transparence et du manque de courage, d'authenticité ou carrément de franchise des politiciens, voilà qu'un homme ose avouer qu'il a eu des faiblesses, qu'il a fait des erreurs et les regrette, et les gens trouvent encore et encore à redire et à se plaindre. Les médias en particulier sont pitoyables dans leur traitement de cette information, comme s'ils n'avaient rien eu de juteux à se mettre sous la dent depuis le scandale des commandites.

André Boisclair, comme tout le monde, a fait des erreurs dans sa vie, mais pas en tant qu'homme politique. Tous les politiciens gravitant autour du scandale des commandites méritent bien pire que la campagne de salissage dont M. Boisclair est victime en ce moment. Voilà un homme qui montre un visage humain, qui est authentique et qui ne se contente pas du «pas de commentaires» que tant de politiciens affectionnent, et on se plaint encore. Moi, à choisir entre une marionnette ou un être humain qui s'assume, je choisis le deuxième. M. Boisclair est un être humain, point final.

Geneviève Gourdeau
Québec, le 19 septembre 2005

La drogue et le pouvoir

On ne prend pas de la cocaïne pour «triper» mais pour la sensation, l'illusion du pouvoir et de la vérité. La cocaïne est une drogue cérébrale, tout à fait adaptée pour le milieu politique, le monde des affaires, des communications et du divertissement (cinéma, télévision, etc.). Si tu te prends pour un superman ou une superwoman, tu es certes à la bonne ligne du départ, mais c'est celle du train fou qui fonce vers le mur de la destruction.

Drogué de l'extrême rapidité, des lapins et des boucs, tout est tendu chez le cocaïnoman: la parole, les gestes, les émotions. Drogué sociale, la cocaïne fait des ravages dans l'entourage immédiat du consommateur. Prise à l'excès, elle conduit fréquemment jusqu'à la violence conjugale. Bref, la cocaïne est la drogue qu'on ne voudrait jamais que nos enfants ou nos amis essaient, même à 30 ans et ministre. En outre, la cocaïne est aussi une drogue de riches. Comme un ami me le disait: «On ne prend pas de cocaïne à Victoriaville, on n'en a pas les moyens, on fume.»

Maintenant, André Boisclair, ancien ministre péquiste et candidat à la chefferie du Parti québécois, déclare qu'il a pris quelques lignes de cocaïne quand il était ministre. Cela le rend-il inapte à être un bon chef politique? Cela l'humanise-t-il?

Là, on entre dans le monde de la perception, de l'interprétation. Une image, une crainte, une possibilité m'est restée de la conférence de presse d'André Boisclair du 19 septembre: va-t-il se mettre à pleurer? Je n'ai rien contre les émotions pour nos dirigeants. Mais quel est l'ultime comportement que je demande à un leader, surtout à un leader politique?

Le capitaine a beau lever le coude, tirer une «poffe», avoir des moments de luxure ou être un moine guerrier, quand viendra la tempête, lorsque les eaux se déchaîneront et que nos vies seront menacées, je veux qu'il nous conduise à bon port, sain et sauf.

André Boisclair est-il de cette étoffe? A-t-il brisé le lien de confiance essentiel pour un leader et sa population?
Yvan Duperré
Montréal, le 20 septembre 2005

ACTUALITÉS

Un projet de loi du NPD contre la santé à deux vitesses

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa — Dans la foulée du jugement de la Cour suprême qui a ouvert la porte à l'assurance maladie privée au Québec, le chef néo-démocrate Jack Layton veut présenter cet automne un projet de loi visant à renforcer le système de santé public.

M. Layton a toutefois précisé qu'il n'entendait pas faire de cette question une condition d'appui au gouvernement minoritaire de Paul Martin.

«Le jugement de la Cour suprême rendu en vertu de la Charte québécoise [des droits de la personne] a des répercussions partout au pays», a-t-il soutenu en point de presse à l'issue d'un discours devant le Cercle canadien d'Ottawa, hier midi.

«Nous croyons qu'une loi nationale est nécessaire pour empêcher que notre système public de santé ne devienne un système financé à la fois par des fonds publics et privés», a ajouté le chef néo-démocrate.

En juin, le plus haut tribunal du pays a invalidé l'interdiction, pour les Québécois, de se munir d'une assurance médicale privée. La Cour a toutefois suspendu les effets de sa décision pour un an.

Dans son discours devant les gens d'affaires, Jack Layton a accusé les libéraux de n'avoir rien fait depuis la publication du jugement. «A présent, il n'y a eu aucune réponse fédérale», a-t-il déploré. Sur le sujet qui préoccupe le plus les Canadiens, personne n'a parlé en faveur des intérêts du Canada.

Selon M. Layton, l'accord fédéral-provincial sur la santé signé il y a un an, qui prévoit l'injection de 41 milliards en 10 ans, n'est pas suffisamment contraignant pour les provinces.

Presse canadienne

PICARD

SUITE DE LA PAGE 1

Ce qu'il cherche à transmettre de son métier de comédien pratiqué depuis quinze ans sur la scène comme à l'écran, ce sont les zones d'indécible, de travail sur soi-même.

«Tout le monde pense que les acteurs sont là pour faire croire des choses aux autres», lance Luc Picard, alors qu'ils doivent avant tout s'en faire croire à eux-mêmes. Les enfants font ça tout naturellement. Ils jouent et deviennent les personnages qu'ils inventent. On joue aussi, comme acteurs.»

Pour lui, le métier d'acteur, comme de réalisateur au fait, repose sur un désapprentissage. «Ce qu'on apprend est moins intéressant que ce que l'on sait. En vieillissant, on se dit que la vie est dure et qu'on est pris avec, mais un enfant croit encore que tout peut arriver.»

De là à affirmer que les comédiens sont de grands enfants... «Faut bien être un adulte à l'heure de négocier ses contrats», ironise-t-il.

Son but: réaliser avant tout un film d'acteurs. Il s'est entouré de comédiens comme Denis Bernard, Alexis Martin, auxquels il a offert des rôles solides. Entrer lui-même dans la peau du héros, Louis, ce cogneur à gages qui rêve de devenir comédien, allait de soi, malgré la double contrainte de la caméra devant et derrière. «J'avais fini par connaître ce Louis par cœur.»

Avec la pure réserve que le héros du film est un vilain chargé d'assommer les mauvais payeurs par une mystérieuse agence de recouvrement, ce personnage lui ressemble beaucoup. Le milieu des cogneurs à gages, il avoue n'en rien connaître et l'a mis dans son film comme un élément de fable, une pure convention qui sert le conte. «Avec Alexis Martin, on avait déjà abordé l'idée d'un film de truands qui possèdent un code d'éthique. Ce fut le point de départ de L'Audition.»

À l'arrivée, Alexis Martin est toujours de la fête, en allié bébé de ces jobs de cassage de gueule, excellent clown pathétique, qui déclenche les ressorts comiques du film.

Dans L'Audition, le héros hérite d'un mentor comédien (Denis Bernard) qui l'aide à répéter une scène difficile: un père appelé à disparaître y fait ses adieux sur vidéo à son fils. Par le biais de cette scène, c'est en perdant ses propres repères intérieurs que Louis apprend à renouer avec la sincérité de l'émotion pure.

Comme son héros, Luc Picard rêvait depuis l'âge de dix ans de devenir comédien, au contact d'une mère éprise de cinéma et de Gregory Peck. Il jouait lui aussi des scènes tout seul, sans public. À son instar, il a longtemps souffert du complexe de l'imposteur.

Difficile d'être à l'aise parmi les lettres et les cultureux quand on a vu sa première pièce de théâtre à 24 ans, rappelle-t-il. «Je venais d'un milieu populaire. Alors, oui, au Conservatoire, je me sentais un inculte parmi des gens qui étaient allés au théâtre, qui possédaient toutes sortes de connaissances.»

L'Audition est également un film sur la difficile communication au sein d'un couple qui s'aime pourtant. Suzanne Clément incarne la blonde de Louis, une femme qui vit ses drames et ses secrets de son côté, sans que les sentiments ne fassent vraiment le pont entre les solitudes.

Le personnage de Louis n'était pas une composition très complexe, aux yeux de Luc Picard. «Il ne parle pas beaucoup. Il réagit. Les autres acteurs possèdent des rôles actifs et la partie est plus difficile pour eux.»

Cette Audition se révèle vraiment sienne. Écrite, réalisée, incarnée par lui, comment la renier? «Il est certain que, si c'était à refaire, je couperais trois ou quatre petites choses, mais un film est une œuvre en boîte, c'est le mien et j'en suis très content.»

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

l'enseignement postsecondaire. «Nous pourrions cibler avoir le meilleur système d'enseignement postsecondaire du monde, mais si nous ne nous occupons pas des enfants dès leur plus jeune âge, non seulement seront-ils lésés, mais l'avenir du Canada sera également compromis», a-t-il affirmé.

«Le programme que nous mettons en place avec les provinces et les territoires ne porte pas seulement sur des services de garde de qualité, a-t-il poursuivi. En effet, il s'agit essentiellement du développement et de l'apprentissage des jeunes enfants pendant les années cruciales de la petite enfance, alors que l'acquisition et le développement de capacités sont en mode accéléré.»

Ce discours a fait bondir les partis d'opposition à Ottawa. «Ce sont des mots ambitieux, mais complètement creux. C'est ronflant et prétentieux de dire que c'est possible de bâtir un service aussi fort que le système de santé avec seulement cinq milliards sur cinq ans pour tout le pays. C'est carrément impossible, ça ne tient pas la route», a lancé Christiane Gagnon, porte-parole du Bloc québécois en matière de développement social.

Cette dernière rappelle que le Québec et son système de garderie, que le gouvernement fédéral cite abondamment en exemple, coûte 1,4 milliard de dollars par année à lui seul et que, une fois le programme arrivé à maturité, les Québécois sortiront de leur poche 1,7 milliard pour s'offrir le système dont rêve Paul Martin.

Pour le Parti conservateur, les libéraux essayent de faire du «mur à mur» sans tenir compte des réels besoins des parents à travers le pays. «C'est encore de l'arrogance!», tonne José Verner, lieutenant de Stephen Harper pour le Québec. Pour les libéraux, tous les Canadiens doivent avoir un seul mode de vie, alors qu'il y a des différences dans chaque région du pays.» Les conservateurs souhaitent plutôt que l'argent soit redistribué aux parents pour que ces derniers choisissent en fin de compte ce qui est bon pour leurs enfants: garderie pri-

SUITE DE LA PAGE 1

des finances publiques. On ne s'attend pas à ce que les autres candidats le relancent sur ses frasques.

Le candidat Richard Legendre, qui annonçait, hier, que deux autres députés péquistes lui accordaient leur appui — la députée de Laurier-Dorion Elsie LeFebvre, la plus jeune élue de l'Assemblée nationale, et le doyen parmi les péquistes, François Gendron —, a parlé d'une «situation déplorable, sérieuse», qu'il ne veut pas banaliser. «Je suis père de famille et la dernière chose que je veux faire, c'est de banaliser la consommation de cocaïne», a-t-il dit. Le député de Blainville souhaite toutefois que l'on passe au débat d'idées, soulignant que ce sera aux militants péquistes de juger M. Boisclair dans deux mois.

François Legault, le père spirituel de Richard Legendre et son premier supporter, est venu, hier, à la rescousse d'André Boisclair. Après ses aveux et l'assurance qu'il a donnée qu'il ne consommait plus, «quant à moi, le dossier est fermé», a dit M. Legault au Devoir. «C'est même difficile pour les autres candidats» qui ont du mal à passer leur message. «Tout ce dont on parle, c'est de la consommation de coke d'André Boisclair. Je pense que c'est très mauvais pour le Parti québécois et pour la cause», estime le député de Roussseau.

André Boisclair n'a toujours pas précisé sur quelle période s'est étendue sa consommation de cocaïne et il est demeuré évasif sur le nombre de fois qu'il en a pris. Une source dans son entourage a indiqué, hier, que cette consommation, entre amis, s'est étendue sur deux ans, en 1995 et en 1996, et que M. Boisclair

SUITE DE LA PAGE 1

cette traque en solitaire pendant de longues années. Pour Klarsfeld, comme pour Wiesenthal, il s'agissait de lutter contre l'oubli et de faire condamner les responsables du plus grand génocide du siècle.

«Justice et non vengeance», titre Wiesenthal dans son autobiographie (publiée en 1989), reconnaissant toutefois qu'un jour il aurait été prêt à sortir des moyens judiciaires légaux quand il a vu, dans les papiers d'un nazi, la photo d'un enfant juif pendu par les testicules.

Le procès d'Eichmann à Jérusalem sera un tournant dans la mémoire. Grâce à ce procès, on allait écrire, pour la génération de l'après-guerre, l'histoire du génocide des Juifs d'Europe par le biais de celui qui avait méticuleusement organisé leur extermination. Le travail solitaire de Wiesenthal sera alors légitimé et aussi repris par les autorités judiciaires des différents pays (surtout l'Allemagne fédérale) où les crimes avaient été commis. Le chasseur de nazis sera désormais reconnu et salué comme une «conscience universelle». Personnage qui sera même mis en scène, à la fin des années 80, par Hollywood.

Sans la guerre, Simon Wiesenthal aurait été un tranquille architecte dans la région de Lvov, en Galicie (dans le temps, en Pologne, aujourd'hui, en Ukraine). Les forces allemandes occupent la région en juin 1941, après le retrait de l'Armée rouge, et la machine du génocide des Juifs se met aussitôt en place. Simon Wiesenthal, Juif, est arrêté et déporté. Il survivra à une demi-douzaine de camps. En 1945, quand il est libéré de Mathausen par les troupes américaines, il pèse moins de 50 kilos.

Quelques mois plus tard, il retrouve sa femme, Cyla, qui a aussi miraculeusement survécu. Il commence dès lors à travailler avec la War Crime Unit mise sur pied par les Américains. Certains grands dignitaires nazis sont jugés et condamnés au procès de

GARDERIES

vée, système de CPE comme au Québec ou encore présence d'un parent à la maison. Pas question d'en faire un symbole canadien, affirme le PC.

Le chef du NPD, Jack Layton, a également abordé le sujet hier, lors d'un discours prononcé à Ottawa, sachant que l'idée d'un système pancanadien avec à la clé des normes nationales ne plairait pas au Québec. «Les Canadiens qui appuient des normes nationales ne doivent pas avoir peur de l'asymétrie pour le Québec, a-t-il dit. Le Québec est à l'avant-garde dans plusieurs innovations progressistes, comme le programme de garderie, un des derniers-nés parmi les piliers du Québec moderne. Le respect que nous démontrons envers la culture du Québec, nous devons aussi le démontrer pour sa politique sociale.»

Négociations Ottawa-Québec

À Québec, dans les entrailles du gouvernement Charest, ce discours de Paul Martin sur l'approche «pancanadienne» qui vise une «édification de la nation» a été très mal reçu, selon les informations obtenues par Le Devoir. Il a été impossible hier de joindre le ministre des Relations intergouvernementales du Québec, Benoit Pelletier, qui pilote les négociations avec le gouvernement fédéral sur le financement des garderies, occupé en réunion pour la journée.

Toutefois, une source près des négociations à Québec a confié que le gouvernement Charest était «très méfiant» devant cette entreprise de «nation building» faite sous le couvert des services de garde. C'est d'ailleurs l'une des principales raisons qui minent les pourparlers entre les deux capitales, explique-t-on. «Le fédéral veut une reddition de comptes, il veut qu'on lui dise ce qu'on va faire avec l'argent en suivant des normes nationales. Mais on est très mal à l'aise avec ça», a soutenu cette source.

Même si les politiciens fédéraux ne cessent de répéter en public que le Québec aura sa part sans condition, la réalité à la table de négociation est tout autre. «Il y a un décalage entre ce que les politiciens disent et ce que les fonctionnaires amènent comme propositions», continue cette source gou-

vernementale. Les pourparlers ont repris cette semaine, mais «ça stagne, aucun progrès n'a été réalisé depuis juin», explique-t-on.

Dans la machine politique à Québec, on avance que le gouvernement fédéral pourrait éventuellement proposer une loi canadienne sur les services de garde à l'image de la Loi canadienne sur la santé, question de renforcer le caractère «unificateur» du concept. «S'il fait ça, il va frapper un mur au Québec. Il n'en est pas question. C'est directement dans nos champs de compétence», soutient cette source bien placée au sein du gouvernement Charest.

Québec est particulièrement ulcéré d'entendre le fédéral exiger que les sommes soient seulement injectées dans le système de garderies. «On aura un système mature dans quelques années et il coûtera 1,7 milliard. C'est déjà prévu dans les budgets, on ne va pas en rajouter pour le fun sur le dessus de la pile! C'est illogique», souligne-t-on à Québec.

Réaction inverse à Ottawa, où l'on affirme que les négociations progressent bien avec le Québec, alors que la Colombie-Britannique devrait signer son entente d'ici quelques semaines. Elle deviendra alors la septième et dernière grosse province à s'entendre avec Ottawa. Il ne restera plus que le Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et les territoires.

«C'est clair qu'on veut créer un système, on est rentré dans ce domaine pour ça», explique Sarah Bain, porte-parole du ministre du Développement social, Ken Dryden. «Peut-être qu'un jour il va y avoir un système pareil d'un bout à l'autre du pays, mais pour l'instant, on sait que les provinces ne sont pas toutes au même niveau, alors les ententes ne sont pas identiques.»

Lentement sur les garderies rapportera 1,25 milliard sur cinq ans au Québec, dont 165 millions ont déjà été versés sans condition cette année. C'est donc sur les quatre années restantes que Québec et Ottawa ont maille à partir. Le gouvernement Charest pense que tout sera bouclé avant Noël... si tout va bien.

Le Devoir

BOISCLAIR

n'avait jamais acheté de cocaïne. Cette information n'a cependant pu être corroborée.

François Gendron a révélé hier qu'il était au courant, à l'instar de la plupart des députés péquistes, des «rumeurs» sur la consommation de cocaïne de M. Boisclair. «Ça circulé pendant longtemps, [...] au moment où ça s'est passé», a dit le député d'Abitibi-Ouest, c'est-à-dire «au moment où M. Bouchard a été premier ministre du Québec». M. Bouchard a occupé la fonction de premier ministre de 1996 à 2001. «Je suis au courant qu'il y a des gens qui étaient en autorité qui ont tenté de [le convaincre de cesser de consommer] et qui, selon les informations du "concerné", ont probablement réussi puisqu'il ne consomme plus», a ajouté M. Gendron, qui faisait référence à l'action du personnel politique du premier ministre.

En dépit du stress (ou à cause du stress), André Boisclair a livré une allocution inspirée devant les étudiants du Cégep de Sainte-Foy, bien meilleure que celle de la veille au Cégep de Lévis-Lauzon, selon les journalistes qui ont assisté aux deux événements. Faute de place — la salle pouvait accueillir quelque 350 personnes —, on a dû refouler une centaine d'étudiants qui voulaient assister à la prestation du candidat. À plusieurs reprises, l'orateur s'est fait applaudir chaleureusement, la grande majorité des étudiants présents étant manifestement prêts à passer l'éponge sur les écarts de M. Boisclair.

Après son allocution, les étudiants n'ont posé aucune question sur sa consommation de cocaïne. Un étudiant a fait référence aux erreurs de jeunesse de M. Boisclair mais pour critiquer son appui

aux coupes dans le budget de l'éducation décrétées par le gouvernement Bouchard.

Les aveux d'André Boisclair ont vraisemblablement créé une onde de choc dans son organisation qui essaie de contrôler les dommages. Hier, on cherchait à détourner les projecteurs vers le clan Marois, que l'on soupçonne d'être à l'origine des révélations publiques. On accusait l'équipe adverse d'utiliser les histoires de cocaïne comme argument pour recruter les présidents d'associations de comités qui ont donné leur appui à M. Boisclair; on parlait même d'une «opération de récupération».

Or, après vérification auprès d'un des militants sollicités, il est clair qu'un bénévole de l'équipe Marois a téléphoné avant que M. Boisclair ne fasse, vendredi dernier, une première admission sur sa consommation de drogue. «On m'a appelé jeudi. Ça n'avait rien à voir avec la cocaïne», a reconnu Pierre Grenier de l'association péquiste de Rouyn-Noranda-Témiscamingue. Dans l'organisation Marois, on a expliqué que ce genre de sollicitation est un travail de terrain élémentaire entrepris depuis des semaines, qui ne peut être associé à la crise au sein de l'équipe Boisclair.

Par ailleurs, le député bloquiste de Joliette, Pierre Paquette, a annoncé hier qu'il appuyait Pauline Marois parce que «c'est une progressiste, une femme qui a l'expérience et les connaissances nécessaires, mais surtout parce que c'est une militante avec la détermination et le leadership indispensables à la réalisation de notre projet commun: la souveraineté du Québec».

Le Devoir

WIESENTHAL

Nuremberg. Mais c'est tout de suite la guerre froide entre l'Ouest et l'Est, et les alliés s'empressent d'utiliser des personnages au passé douteux pour espionner l'autre camp.

En 1947, Wiesenthal crée à Linz, en Autriche, un centre d'information et de documentation sur les criminels nazis, qui s'installera ensuite à Vienne. Il veut localiser les criminels de guerre et apporter aux autorités compétentes les preuves de leurs crimes. Ce centre, sans moyens financiers ou modernes, sera le premier à recueillir minutieusement les documents nazis et à recueillir les témoignages des rescapés et de leurs familles.

Efficacité redoutable

Dans un bureau vétuste d'une rue bourgeoise de Vienne, nous avons rencontré Simon Wiesenthal enfoui sous des piles de journaux, entouré de sacs de courrier venu du monde entier, avec de vraies et de fausses pistes de dénonciation des criminels en fuite, dans toutes les langues européennes. Parlant fort avec un terrible accent, il faisait penser à un Autrichien élégant de l'empire austro-hongrois. Il utilisait ses nombreux entrevues dans la presse internationale pour attirer l'attention sur certains anciens nazis, espérant que des voisins les reconnaissent et le contactent ou que les procédures judiciaires se mettent en marche. Sous ses allures archaïques, il fut d'une efficacité redoutable et fournira des renseignements indispensables à la justice.

Mais son vedettariat pouvait aussi se retourner contre lui. Ainsi, Isser Harel, ancien patron du Mossad, qui a vraiment organisé la capture d'Eichmann à Buenos Aires, avait déclaré à la télévision allemande (ARD) que Wiesenthal avait plutôt gêné le travail des services secrets israéliens.

Mais la polémique sera surtout à l'intérieur de son propre pays. «Si j'ai installé mon bureau à Vienne, c'est parce que je connais le rôle qu'ont joué

les nazis autrichiens», affirmait volontiers Simon Wiesenthal, soulignant notamment que la petite Autriche a fourni «deux tiers des commandants de camps de concentration» et bon nombre des cadres de la machine de mort nazie. Mais, à la différence de l'Allemagne, il n'y a jamais eu en Autriche de réel examen de conscience. Il dénonçait sans trêve cette «amnistie froide». Ainsi, le premier cabinet de Bruno Kreisky, chancelier autrichien socialiste (et juif), comptait quatre ex-membres du Parti nazi. Il sort un dossier explosif: le chef du Parti libéral (droite), Friedrich Peter, auquel Kreisky est prêt à donner le poste de vice-chancelier pour disposer de son appui à la chambre, est un ancien membre du premier régime d'infanterie SS responsable de nombreux massacres de Juifs derrière la ligne de front.

En revanche, Simon Wiesenthal est resté plutôt réservé lors de l'affaire Kurt Waldheim, ex-secrétaire général de l'ONU et ex-président autrichien conservateur. Le Congrès juif mondial (CJM) avait découvert son passé nazi et sa participation, en tant que lieutenant de la Wehrmacht, à des déportations de Juifs, notamment dans les Balkans. Il aurait eu dans ses fiches de telles informations qu'il aurait choisi de ne pas rendre publiques. Accusations dont il se défendra, affirmant qu'il n'avait pas de preuves de l'engagement direct de Waldheim dans des crimes. «Si l'on traîne les nazis en justice, c'est aussi parce qu'ils doivent connaître l'éternelle peur d'être pris», affirmait-il souvent. Malgré les polémiques, il avait, à la fin de sa vie, la conscience du devoir accompli. Il a confié, dans le dernier numéro du magazine autrichien Format: «Mon travail est fait: les meurtriers de masse que j'ai cherchés, je les ai trouvés. Les autres sont aujourd'hui trop âgés et trop malades pour être poursuivis en justice.»

Libération

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390